



COMITÉ DIRECTEUR

Samedi 7 février 2026

Maison Régionale des Sports à TOMBLAINE

Compte Rendu

Réunion hybride en présentiel et en visioconférence

Présents : Florian MORIZOT, Alain GHILONI, Thierry KASZTELAN, Jean-Luc RICHARD, Jimmy POIVRE, Christian SCHLEWITZ, Catherine BARDIN, Laurence PFLUMIO, Benoit GASPARETTI, Jean-Marc SCHMITT ;

(en Visioconférence) : Marie-Christine HACQUARD, Francis BUCHWALTER, François LANGLO, Antoine GEYER, Pierre KOCH ;

Excusés : Alexis DIEDERLE (Excusé), Sophie BANTQUIN (Excusée) ;

Absents : Thierry TILLOT, Pierre RENAUD, Robin BEAUDET, Damien BOIS,

Invitée : Noéline DELBOVE (MTT) en visio

Début de la réunion : 9H30

SOMMAIRE

1. Avant-propos et accueil des nouveaux élus
2. Informations générales et bilan sportif
3. Retour sur l'Assemblée Générale Régionale
4. Commissions Régionales
5. Formations fédérales
6. Tests de détection
7. Championnats régionaux et calendrier sportif
8. Cyclisme en salle
9. Calendrier des épreuves et outils numériques
10. Mise à disposition des véhicules régionaux
11. Arbitrage et relations avec la CRCA
12. Situation des salariés et réorganisation administrative
13. Relevé de décisions (voir document en annexe)



1. Avant-propos et accueil des nouveaux élus

Le Président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux nouveaux membres du Comité Directeur élus par l'Assemblée Générale du 25 Janvier 2026 : pour le collège général Alexis DIEDERLE, Antoine GEYER et François LANGLO, et pour le collège BMX, Pierre KOCH.

Puis il rappelle les principes de fonctionnement du Comité Régional, l'objectif affiché étant de favoriser une circulation efficace de l'information entre le Comité Régional, les comités départementaux, les commissions et les clubs.

Les modalités de fonctionnement des instances régionale sont évoquées. Le Comité Directeur est appelé à se réunir à quatre reprises dans l'année. Des réunions spécifiques sont également consacrées aux orientations budgétaires, à la tarification régionale ainsi qu'à la préparation de l'Assemblée Générale. Ces travaux sont complétés par les réunions mensuelles du Bureau et celles du Comité Régional des Présidents Départementaux (CRPD).

Cette organisation doit permettre d'assurer une meilleure coordination des actions régionales et une plus grande réactivité face aux enjeux sportifs, administratifs et financiers.

Décision

Le Comité Directeur confirme le maintien des modalités actuelles de gouvernance, comprenant quatre réunions annuelles du Comité Directeur, les réunions mensuelles du Bureau ainsi que les réunions du Comité Régional des Présidents de Départementaux.

2. Informations générales et bilan sportif

2.1 Résultats sportifs

Le Président présente un bilan sportif particulièrement satisfaisant.

Les Championnats de France de cyclo-cross organisés à Troyes ont permis à la sélection du Grand Est d'enregistrer des résultats remarquables avec douze médailles, dont quatre titres nationaux. Les membres du Comité soulignent également la qualité de l'organisation et de l'encadrement mis en place durant cette compétition.

Les échanges mettent également en valeur les excellentes performances enregistrées lors des Championnats de France sur piste. Malgré l'absence d'infrastructure régionale dédiée, les résultats obtenus démontrent la qualité du travail réalisé par les clubs et les encadrants. Les performances de Mélanie Dupain sont notamment saluées.

Enfin le Comité Grand Est se classe 2ème au rang national des Comités Régionaux pour la saison 2025, toutes disciplines confondues



2.2 Evolutions des licences

Concernant les licences, les indicateurs montrent un maintien global des effectifs malgré un contexte marqué par l'augmentation des tarifs fédéraux. Après une légère baisse observée en début de saison, la situation apparaît désormais stabilisée. Le nombre de licenciés Grand Est au 31/01/2026 est de 5.577 versus 5.650 au 31/01/2025, soit – 1,29%.

Le Comité constate que les clubs ont globalement réussi à maintenir leur attractivité et à conserver leurs licenciés malgré un environnement économique plus exigeant.

Décision

Le Comité Directeur adresse ses félicitations à l'ensemble des sportifs et encadrements ayant obtenu des résultats nationaux au cours de cette saison.

Le Comité Directeur décide de valoriser davantage les performances sportives régionales dans les supports de communication. Il réaffirme son soutien aux actions de performance et de détection afin de maintenir le niveau sportif du Grand Est pour l'ensemble des disciplines.

3. Retour sur l'Assemblée Générale Régionale

Le Comité procède à un retour d'expérience sur la dernière Assemblée Générale régionale.

Le bilan global est considéré comme satisfaisant, tant sur le plan de la participation que sur celui de la qualité des échanges avec les clubs.

Toutefois, plusieurs pistes d'amélioration sont identifiées afin de rendre les prochaines éditions plus dynamiques et plus accessibles.

La durée de la réunion constitue le principal sujet de réflexion. Plusieurs élus estiment qu'une Assemblée Générale approchant ou dépassant trois heures présente le risque de réduire progressivement l'attention des participants et de limiter l'impact des messages portés par les différentes commissions et intervenants.

Les échanges convergent vers l'idée d'une présentation davantage centrée sur les éléments stratégiques et les principaux indicateurs.

Dans cette perspective, plusieurs participants proposent que certaines données détaillées soient désormais communiquées sous forme de documents annexes transmis en amont ou mis à disposition sur les espaces numériques du Comité.

La réflexion porte également sur la modernisation des procédures de vote. L'utilisation d'outils numériques, comme BALOTILO, pourrait permettre de sécuriser les scrutins tout en simplifiant leur organisation.

Enfin, les membres du Comité souhaitent mieux valoriser les grandes organisations accueillies dans la région ainsi que les réussites sportives des clubs. Ces manifestations constituent en effet une vitrine importante du dynamisme associatif régional et méritent une présentation plus visible auprès des représentants des clubs.



Décision

Le Comité Directeur décide d'engager une réflexion visant à réduire la durée des prochaines Assemblées Générales. Le Bureau est chargé d'étudier la faisabilité d'un système de vote électronique et d'intégrer un temps de valorisation des grandes organisations régionales lors des futures assemblées.

4. Commissions Régionales

Le Président réaffirme que les commissions régionales occupent une place centrale dans le fonctionnement du Comité. Plusieurs évolutions de composition sont examinées afin d'améliorer leur efficacité.

Commission Pumptrack

Concernant la Commission Pumptrack, les échanges confirment la nécessité d'accompagner le développement rapide de cette discipline. Les élus soulignent les nombreuses opportunités offertes par les équipements créés par les collectivités et rappellent la nécessité d'organiser une véritable structuration régionale. Il est proposé à Pierre KOCH de prendre la présidence de cette commission, et d'intégrer comme membre Romain CHOQUET.

Commission Route

La Commission Route fait également l'objet d'un débat. Le Président estime nécessaire de préparer progressivement une nouvelle gouvernance afin d'assurer un meilleur partage des responsabilités. Il rappelle que par défaut, il exerce la présidence de cette commission.

Un travail de réflexion est donc engagé afin de préparer progressivement une transmission des responsabilités vers un autre élu.

Il est proposé à Antoine GEYER et à François LANGLOIS d'intégrer cette commission

Commission Gravel

Le développement du Gravel continue de mobiliser les élus. Cette pratique connaît une croissance importante et représente désormais un enjeu stratégique pour la Fédération et les clubs affiliés. Il est proposé à Antoine GEYER et Loïc CAVALIER de rejoindre cette commission.

Commission Cyclocross

Pour compléter la Commission Cyclocross, les candidatures de Pierre KOCH et Raynald BRISSON sont proposées.

Commission BMX Race

Il convient d'intégrer à la Commission BMX Race, Pierre KOCH nouvel élu au collège spécifique BMX, ainsi que Thibaut GRIOT.

Commission Electorale

Pour compléter la Commission Electorale à la demande sa Présidente, le Comité propose Jimmy POIVRE, Laurence PFLUMIO et Éric DELCOURT comme membre de la Commission

Décision

Le Comité Directeur décide de nommer aux différentes commissions régionale les membres suivants :

- Commission Pumptrack : Pierre KOCH, Président et Romain CHOQUET membre ;
- Commission Route : Antoine GEYER et François LANGLO ;



- Commission Gravel : Antoine GEYER et Loïc CAVALIER ;
- Commission Cyclocross : Pierre KOCH et Raynald BRISSON ;
- Commission BMX Race : Pierre KOCH et Thibaut BRIOT
- Commission Electorale : Jimmy POIVRE, Laurence PFLUMIO et Éric DELCOURT

Le Bureau est chargé de poursuivre les démarches visant à identifier un futur responsable pour la Commission Route.

5. Formations fédérales

Le Comité Directeur examine ensuite les évolutions importantes apportées au dispositif de formation fédérale. Ces modifications résultent d'une réforme nationale visant à simplifier les parcours de formation et à favoriser l'accès des bénévoles à l'encadrement des disciplines cyclistes.

Le nouveau module animateur fédéral remplace désormais l'ancien BF1. Sa durée est fortement réduite puisque le parcours est désormais organisé autour d'une journée en distanciel et de deux journées en présentiel.

Cette réforme entraîne toutefois des conséquences financières. Le passage obligatoire par le niveau animateur avant l'accès à la formation éducateur modifie le coût global de qualification des encadrants. Les élus craignent qu'une hausse excessive des coûts ne constitue un frein pour les clubs.

Le Comité réaffirme donc sa volonté de maintenir une politique volontariste de soutien financier aux formations. Les échanges rappellent que former des éducateurs représente un investissement indispensable pour l'avenir du cyclisme régional. Au-delà des aspects purement sportifs, il s'agit également de garantir la sécurité des pratiques, l'accueil des jeunes licenciés et la pérennité des structures associatives.

Une attention particulière est portée à la situation du cyclisme en salle, discipline qui souffre aujourd'hui d'un déficit important de personnes qualifiées après plusieurs années sans dispositif de formation réellement adapté. Il est souligné l'urgence de reconstruire progressivement une filière de formation spécifique

Les discussions abordent également les possibilités de financement des formations par des dispositifs externes, notamment le Compte Personnel de Formation. Même si les parcours fédéraux ne semblent pas actuellement éligibles, le sujet mérite selon plusieurs élus d'être étudié à l'échelle nationale. Les évolutions récentes de l'offre de formation fédérale sont présentées au Comité.

Il est proposé de revoir la tarification des modules organisés par le Comité Régional, 180 € pour le module animateur et 350 € pour éducateur avec une réduction de 100 € pour les licenciés Grand Est, soit 250 €.

Il est également évoqué la formation des motards, considérée comme stratégique pour l'organisation des épreuves sur route.

Décision

Le Comité Directeur fixe le tarif des modules de formation comme suit :

- Animateur fédéral à 180 euros



- Educateur Fédéral à 250 € pour les licenciés Grand Est compte tenu d'une participation de 100 € du Comité Régional, et 350 € pour les licenciés hors Grand Est

Il confirme en outre sa volonté d'accompagner activement la montée en compétence des bénévoles et des éducateurs du territoire.

6. Tests de détection

Il est abordé ensuite les nouvelles modalités relatives aux tests de détection de niveau 1, en particulier dans la filière VTT. Plusieurs responsables départementaux expriment leur inquiétude face à la diffusion tardive de certaines informations et aux difficultés rencontrées pour organiser les tests dans les délais impartis.

Les échanges permettent de rappeler que ces tests deviennent désormais obligatoires pour certains jeunes souhaitant accéder aux Coupes de France de VTT. Cette évolution répond à une volonté fédérale de mieux encadrer les parcours sportifs et d'assurer une détection plus homogène sur l'ensemble du territoire national.

Plusieurs élus regrettent toutefois que les informations aient circulé principalement par des voies informelles, sans communication suffisamment coordonnée vers les départements et les clubs. Les difficultés rencontrées illustrent la nécessité d'améliorer la circulation des informations entre les différents intervenants.

Le Comité rappelle que l'organisation des tests relève des départements mais estime indispensable qu'une coordination régionale permette de centraliser les dates, de diffuser un calendrier unique et d'assurer une meilleure visibilité auprès des familles et des éducateurs.

Décision

Le Comité Directeur décide de renforcer la coordination régionale des dispositifs de détection et de centraliser la communication relative aux tests obligatoires.

Les calendriers devront être diffusés de manière harmonisée afin de garantir une information claire pour les clubs et les licenciés.

Le Comité Régional assurera un suivi spécifique des filières d'accès aux compétitions nationales pour les catégories concernées.

7. Championnats régionaux et calendrier sportif

Les différents championnats régionaux font l'objet d'un examen détaillé.

Le Championnat Grand Est Gravel sera organisé à Vendenheim le 19/09. Les élus saluent l'engagement de l'organisateur et soulignent l'intérêt de faire de cette compétition, un événement de référence pour la discipline.

Le Championnat Régional Pumptrack sera organisé le 27/09 à Richwiller.

La Commission Régionale de Cyclo-cross propose un repositionnement du championnat régional au 20 décembre. Les données de participation observées ces dernières saisons démontrent qu'une organisation avant les fêtes de fin d'année semble favoriser la présence des coureurs. Le Comité valide cette orientation



et engage dès à présent les démarches destinées à identifier l'organisateur ainsi qu'à préparer le règlement sportif de la saison suivante

La situation du Championnat de l'Avenir se révèle en revanche beaucoup plus préoccupante. Malgré plusieurs appels à candidatures, aucun organisateur ne s'est encore positionné. Les élus soulignent qu'il serait particulièrement regrettable que les catégories U17 et U19 soient privées de championnat régional. Le Comité réaffirme donc sa mobilisation pour trouver rapidement une solution.

Décision

Le Comité Directeur valide l'organisation du Championnat Grand Est Gravel à Vendenheim ainsi que l'organisation du Championnat Régional Pumptrack le 27 septembre à Richwiller.

Il valide le principe d'un Championnat Régional Cyclo-cross le 20 décembre et décide de lancer rapidement un appel à candidature pour l'organisation de ce championnat. Il valide également par anticipation le règlement sportif proposé par le CRCX

Enfin, un appel à candidatures est relancé pour l'organisation du Championnat de l'Avenir.

8. Commission Régionale de Cyclisme en Salle

Le Comité Directeur prend connaissance des comptes rendus détaillés transmis par la Commission Régionale de Cyclisme en Salle. Les élus saluent la qualité des travaux réalisés et l'effort de structuration engagé depuis plusieurs saisons.

Les échanges mettent en évidence les spécificités économiques de cette discipline. Le faible nombre de participants à certaines compétitions rend parfois difficile l'équilibre financier des organisations. Malgré cela, les clubs concernés poursuivent leur engagement grâce à une forte mobilisation bénévole et à un esprit de solidarité particulièrement développé.

La commission présente les ajustements réglementaires proposés ainsi que les adaptations nécessaires en matière d'arbitrage, de calendriers et d'organisation des différentes compétitions régionales. Les élus considèrent que ces propositions permettent de sécuriser le fonctionnement de la discipline et de garantir une cohérence avec les orientations nationales.

Les Championnats Grand Est et les Championnats de France programmés dans le Bas-Rhin constituent des événements importants pour la visibilité de la discipline et pour le rayonnement du territoire régional au niveau national.

Décision

Le Comité Directeur approuve les comptes-rendus présentés, et valide les règlements sportifs.

Il approuve le calendrier régional proposé et confirme l'organisation des différentes compétitions régionales et nationales prévues sur le territoire.

9. Calendrier des épreuves sur CicleWeb

Les élus examinent les premiers retours liés au nouveau système fédéral de gestion des calendriers sur CicleWeb.



Si les fonctionnalités générales sont jugées satisfaisantes, plusieurs problèmes de synchronisation sont identifiés entre les différentes plateformes utilisées.

Plusieurs élus relèvent des incohérences ponctuelles entre les informations visibles sur le pré-calendrier fédéral, celles figurant sur le site internet du Comité Régional et les versions diffusées aux clubs par messagerie. Ces situations créent des incompréhensions chez les organisateurs et génèrent des sollicitations régulières auprès des salariés du Comité. Il apparaît donc nécessaire de renforcer les procédures internes de validation et de mise à jour avant publication.

Concernant plus globalement la communication numérique du Comité Régional, les élus considèrent que le site internet doit devenir le point d'entrée principal de l'information pour les clubs et les licenciés. À terme, l'objectif est de réduire les demandes récurrentes adressées aux salariés en mettant à disposition des informations fiables, facilement identifiables et constamment actualisées.

Le Comité rappelle l'importance de disposer d'informations fiables, actualisées et facilement accessibles pour les clubs.

Décision

Le Comité Directeur décide de poursuivre le déploiement de la gestion du calendrier sur CicleWeb, en engageant une réflexion sur l'automatisation de certaines mises à jour de ce calendrier, et demande une amélioration des procédures de publication.

10. Mise à disposition des véhicules régionaux

Le Président rappelle les modalités de prêt des véhicules appartenant au Comité Régional. Ce sujet fait suite à plusieurs demandes formulées par des clubs, des comités départementaux et des structures partenaires souhaitant bénéficier ponctuellement des véhicules régionaux pour des déplacements sportifs ou logistiques.

Les échanges mettent en évidence certaines ambiguïtés héritées des précédentes mandatures. Si le principe d'une utilisation gratuite annuelle au bénéfice des comités départementaux existait historiquement, aucun cadre précis n'avait été défini concernant les distances parcourues, les usages autorisés ou les limites géographiques d'utilisation. Cette absence de précision entraîne des difficultés d'interprétation et peut générer des inégalités entre les structures.

Plusieurs exemples sont cités, notamment l'utilisation des véhicules dans le cadre de stages organisés à l'étranger ou de déplacements situés très loin du siège régional. Les élus considèrent que les véhicules du Comité doivent avant tout servir aux activités directement liées au développement du cyclisme régional et que leur mise à disposition doit répondre à des règles simples, compréhensibles et équitables.

Le dispositif mis en place l'année précédente pour les clubs, basé sur une facturation de 0,20 € par kilomètre parcouru, fait l'objet d'un consensus général. Ce tarif est considéré comme modéré tout en permettant de



couvrir une partie des coûts supportés par le Comité Régional en matière d'assurance, d'entretien et de renouvellement du parc roulant.

Il est également rappelé que l'utilisation des véhicules reste conditionnée à leur disponibilité et que la priorité doit systématiquement être donnée aux déplacements des équipes régionales, des sélections officielles et des actions directement organisées par le Comité Régional.

Décision

Le Comité Directeur décide de supprimer le principe de gratuité antérieurement appliqué dans certaines situations.

Il adopte une règle unique de facturation fixée à 0,20 € par kilomètre pour toute utilisation extérieure au Comité Régional.

Les modalités administratives correspondantes devront être actualisées en conséquence par le Secrétariat.

11. Arbitrage et relations avec la CRCA

Le Président rappelle que la réforme engagée vise à simplifier la gestion administrative et à améliorer la lisibilité des coûts supportés par les organisateurs. Jusqu'à présent, le Comité Régional intervenait comme intermédiaire financier entre les clubs et les arbitres. Cette organisation générait un volume important d'opérations comptables et un reste à charge annuel significatif pour le Comité.

Plusieurs interventions relèvent cependant des difficultés de communication entre la CRCA et les instances dirigeantes du Comité Régional. Il est regretté que certaines propositions n'aient pas été formalisées collectivement avant leur diffusion auprès des arbitres ou des organisateurs. Les élus réaffirment leur volonté de travailler en concertation avec la commission arbitrale tout en rappelant le rôle décisionnaire du Comité Directeur sur ces questions réglementaires et financières.

Les échanges aboutissent à la présentation d'une nouvelle fiche harmonisée de remboursement destinée à servir de référence commune aux disciplines concernées. Cette fiche vise à sécuriser les relations entre arbitres et organisateurs tout en simplifiant les modalités de remboursement.

Malgré certaines divergences d'analyse, chacun réaffirme la volonté de maintenir un dialogue constructif et orienté vers l'intérêt général des organisateurs et des arbitres.

Décision

Le Comité Directeur confirme le principe du paiement direct des arbitres par les organisateurs.

Il valide la mise en place d'une fiche harmonisée de remboursement sur proposition de la CRCA et charge le Bureau d'en assurer la diffusion auprès des clubs et des commissions concernées.

Il rappelle que les décisions relatives à l'organisation de l'arbitrage relèvent de sa responsabilité et qu'elles doivent être élaborées dans un cadre de concertation constructive avec les commissions concernées.



12. Situation des salariés et réorganisation administrative

La réunion se conclut par un point consacré aux ressources humaines.

Le départ de plusieurs salariés entraîne une phase importante de réorganisation, dans des délais contraints. La Secrétaire Administrative de Tomblaine a quitté le Comité en date du 20 janvier et la Secrétaire de Strasbourg sera présente jusqu'au 25 février puis en congés jusqu'à son départ en retraite

Les élus soulignent l'importance d'assurer une continuité de service auprès des clubs et des licenciés.

La contribution de notre Secrétaire Administrative et Comptable à Tomblaine, est unanimement saluée. Son engagement est déterminant dans le contexte actuel de transition. Aussi, au regard de ses nouvelles responsabilités et de l'accroissement prévisible de sa charge de travail, le Président propose de lui attribuer une augmentation de 100 € net mensuel.

Le recrutement d'un nouveau collaborateur constitue désormais une priorité pour le bon fonctionnement administratif du Comité. Suite à appel à candidature, de nombreux CV ont été reçus (de l'ordre 75), et une première sélection de 5 candidats a été réalisée. Un jury sera constitué pour recevoir les candidats en entretien.

Décision

Le Comité Directeur prend officiellement acte du départ de notre Secrétaire Administrative de Tomblaine et du départ à la retraite de notre Secrétaire de l'Agence de Strasbourg.

Au regard des responsabilités supplémentaires assumées durant cette période de transition, le Comité Directeur valide le principe d'une revalorisation salariale de notre Secrétaire Administrative et Comptable de 100 € nets mensuels.

Il valide le lancement du processus de recrutement d'un salarié administratif polyvalent.

13. Relevé de décisions (voir document annexe)

Fin de la réunion 13h00

Le Président
Signé
Florian MORIZOT

La Secrétaire Générale
Signé
Marie-Christine HACQUARD

